

Taxer les géants numériques ? Aucun parti n'est contre...

■ Vanessa Matz (CDH) va déposer une proposition de loi pour taxer les revenus des entreprises numériques à hauteur de 3%.

Les Gafa posent problème, ce n'est pas nouveau, mais le contexte social actuel des 'gilets jaunes' et plus globalement des inégalités rend cette problématique incontournable sur le plan politique", lance d'emblée Vanessa Matz, députée fédérale pour le CDH. Ce "problème connu", quel est-il? Les grandes entreprises numériques – Google, Amazon, Facebook et Apple (Gafa) mais pas seulement – profitent d'une innovation technologique pour avoir un monopole de fait sur une activité. Une situation confortable qui profite peu aux caisses des États puisque leurs activités étant immatérielles, ces entreprises profitent du retard (et de la faiblesse de réaction) des États sur les plans fiscal et réglementaire pour répartir les revenus de leurs activités aux endroits où les taux d'imposition sont les plus faibles.

Veto allemand

"On ne peut plus accepter aujourd'hui d'imposer des mesures de réduction des coûts aux citoyens quand on a connaissance de cette situation injuste qui, en outre, pénalise le tissu d'entreprises locales qui n'ont pas la possibilité de concurrencer ces Gafa", poursuit Vanessa Matz. Laquelle vient de se fendre d'une proposition de loi qui vise à taxer en Belgique à hauteur de 3% les revenus des entreprises numériques. Cette proposition ne tombe pas du ciel. "Elle s'explique au départ par le fait que l'Europe n'a pas réussi à s'accorder sur la proposition de la Commission d'introduire pareille taxe sur les services numériques (TSN) à la fin de l'an dernier. Il faut être réaliste: tant que la possibilité pour un État-membre d'apposer son veto sur les questions fiscales existera, il y a peu de chances que ce genre de mesure puisse aboutir." Pour la petite histoire, cette TSN a notamment fait l'objet d'un tir de barrage de l'Allemagne qui avait peur de mesures de rétorsion commerciale, pas infondées en pleine guerre commerciale. "La France et l'Autriche ont repris cette proposition de la Commission pour l'imposer sur leur territoire national, et je veux moi aussi que la Belgique prenne le train en marche. C'est une question de justice sociale."

Modalités pratiques

Concrètement? Destinée aux sociétés de plus de 750 millions d'euros de chiffre d'affaires au niveau mondial (et de 50 millions dans l'Union), soit les critères de taille retenus par la Commission européenne, cette TSN de 3% viserait les revenus tirés de trois principaux types de services: le placement en ligne d'annonces publicitaires, la vente de données personnelles des utilisateurs et les services découlant d'interactions entre utilisateurs. "Ce dernier type de service est peut-être plus difficilement quantifiable mais techniquement, on dispose des outils pour le faire", poursuit la députée fédérale. Laquelle va déposer prochainement une deuxième proposition de loi, cette fois plus spécifiquement liée à la manière d'imposer les bénéfices de sociétés ayant une présence numérique significative. "Parce qu'il faudra à plus long terme traiter fiscalement et légalement ces activités immatérielles de manière plus structurée", poursuit Vanessa Matz. La TSN disparaîtrait, alors? "Pas sûr, glisse la députée. Je vois cette taxe comme une sorte de redevance publique. Un peu comme une entreprise minière aurait le droit d'exploiter un filon. Ce ne serait pas un scandale, je pense, d'imaginer cette compensation de manière pérenne."

Le national en attendant mieux

Une question demeure: qu'en pensent les autres partis? Aucun parti n'est contre, loin de là! Le MR annonce même avoir une proposition "en voie de finalisation. Cela discute juste encore sur les modalités", explique-t-on au bureau du MR à la Chambre. Les nuances viennent surtout du côté socialiste. "On n'a rien contre, mais nous n'avons pas encore formalisé de proposition de notre côté", lance Ahmed Laaouej, chef de groupe PS à la Chambre. On est bien d'accord qu'il y a derrière ces prestataires de services des flux financiers importants qui devraient relever d'une taxation. C'est évident. Mais le sujet est complexe. Qu'on rétablisse une forme d'équité sur le traitement fiscal entre ces activités numériques et activités traditionnelles, c'est un débat qu'on doit vite avoir en Belgique". Chez Groen/Écolo, même son de cloche. "Nous sommes effectivement pour une forme de contribution des GAFA, ce qui commence par une meilleure définition de ces structures immatérielles et une lutte contre les mécanismes de dissimulations fiscales dont elles abusent, explique Gilles Vandembur, député fédéral Écolo. Une contribution spécifique se justifie entièrement, si possible sur une base européenne, à défaut sur une base nationale, avec utilisation des recettes pour soutenir le commerce de proximité et les circuits courts", nuance le député. Les partis PTB, Défi, Open VLD, CD&V et N-VA, qui ont tous répondu, sont eux aussi favorables à une taxation "Gafa", même avec quelques nuances. Bref, résultats des courses: une belle majorité, certes avec quelques amendements, se dégagerait en faveur d'une taxation rapide des Gafa en Belgique. "Il est temps que David l'emporte sur le Goliath numérique", conclut Vanessa Matz.

François Mathieu